

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19933**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit mention Droit international spécialité Droits de l'homme et droit humanitaire finalité recherche/professionnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Droits de l'homme et droit humanitaire forme des juristes spécialisés ayant une vue d'ensemble décloisonnée grâce au rapprochement du droit international des droits de l'homme, du droit humanitaire et du droit international pénal, du droit européen des droits de l'homme, dans le cadre d'ensemble du droit international public, en dépassant ainsi la « fragmentation du droit international » et un droits-de-l'hommisme coupé du droit général.

Les titulaires du diplôme maîtrisent les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la vie professionnelle dans tous les domaines liés aux droits de l'homme, dans le cadre national, régional et international. Ils sont capables d'exercer tous les types d'activités auxquels le professionnel spécialiste des droits de l'homme et du droit humanitaire est susceptible d'être confronté notamment :

- Rechercher, exploiter et diffuser la documentation juridique.
- Mettre en place des outils de communication.
- Rédiger des dossiers techniques, des notes de synthèse et des analyses juridiques.
- Présenter des exposés et des plaidoiries, participer à des discussions interactives.
- Évaluer les situations et négocier dans un contexte international.
- Participer à des activités juridictionnelles, notamment dans le cadre des juridictions internationales.
- Travailler en équipe sur des projets communs et des activités de sensibilisation (advocacy).
- Travailler dans un contexte international multiculturel grâce à une parfaite maîtrise de l'anglais.
- Donner une information juridique adaptée.
- Participer à des activités d'aide juridique et d'assistance judiciaire.

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités, le titulaire du Master Droits de l'homme et droit humanitaire est apte à mobiliser des connaissances approfondies et à maîtriser un certain nombre d'outils. Il est capable de :

- maîtriser les différents outils techniques en vue d'analyser et de comprendre les évolutions rapides des différentes branches du droit international des droits de l'homme;
- appliquer les législations et réglementations françaises, communautaires ou internationales aux besoins du client par l'étude et l'interprétation des textes juridiques et de la jurisprudence en vue de le conseiller et défendre les intérêts du client en France et à l'étranger ;
- rechercher et réunir la documentation juridique en vue de procéder à une analyse complète des implications des textes règlementaires et législatifs ;
- maîtriser les outils du contentieux en Droits de l'homme et droit humanitaire en vue d'établir des conclusions et de présenter des plaidoiries ;
- assurer la veille juridique dans le domaine des Droits de l'homme et du droit humanitaire en vue d'actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine et en vue de s'adapter aux innovations constantes de la législation et de la jurisprudence.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce des activités juridiques ou administratives plus particulièrement dans le secteur des droits de l'homme et du droit humanitaire.

Le titulaire du Master Droits de l'homme et droit humanitaire peut exercer au sein de :

- Grandes administrations publiques
- Autorités administratives indépendantes
- Magistrature
- Cabinets d'avocats
- Organisations internationales : ONU, notamment Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Haut-commissariat aux réfugiés, Cour pénale internationale, tribunaux *ad hoc*.
- Institutions européennes : Conseil de l'Europe, OSCE, Union européenne
- ONG nationales et internationales, CICR
- Secteur privé : entreprises

- Enseignement supérieur et recherche
- Secteur associatif (action humanitaire).

Le diplômé peut assurer tous types d'emplois exigeants un haut niveau de connaissances en particulier dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire, dans des fonctions d'organisation, de conseil, d'étude et de contrôle de droit.

- Avocat
- Magistrat
- Emplois dans les grandes administrations publiques
- Conseil juridique
- Enseignant-chercheur
- Responsable de service juridique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur 2 années d'études.

L'accès au master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en droit.

L'accès au master 2 Droits de l'homme et droit humanitaire est ouvert aux titulaires d'un master 1 droit, du diplôme d'IEP ou d'un diplôme équivalent. Le master 1 mention Droit international de l'Université Paris 2 est particulièrement adapté. La sélection pour l'entrée dans le master Droits de l'homme et droit humanitaire se fait sur dossier.

La formation en master 1 mention Droit international est la suivante :

1er semestre :

UEF1 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD selon l'une des deux options suivantes :

Option 1 : Droit international privé 1, Droit international économique, Droit des affaires 1 (entreprises en difficultés).

Option 2 : Droit international privé 1, Droit international économique, Droit public de l'économie 1

UEC1 - 10 ECTS

1 matière obligatoire sans TD : Grands systèmes de droit contemporains 1

2 matières sans TD à choisir dans la liste suivante : Droit pénal international, Histoire du droit international, Politiques de l'Union européenne, Droit européen des affaires

Un enseignement obligatoire d'anglais.

2ème semestre :

UEF2 - 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD selon l'option suivie au 1er semestre :

Option 1 : Droit international privé 2, Droit du commerce international.

Option 2 : Droit international public 2, Droit public de l'économie 2

UEC2 - 10 ECTS

3 matières obligatoires sans TD selon l'option déjà suivie :

Option 1 : Droit international public 2, Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common law), Droit des affaires 2 (instruments de paiement et de crédit) ou Droit public de l'économie 2.

Option 2 : Droit international privé 2, Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common law), Droit du commerce international.

2 matières sans TD à choisir dans un éventail d'options.

Un enseignement obligatoire d'anglais.

Un atelier de professionnalisation facultatif.

La formation dispensée en master 2 Droits de l'homme et droit humanitaire est la suivante :

60 crédits ECTS.

§ Tronc commun : 4 cours magistraux obligatoires :

- Théorie et histoire des droits de l'homme.
- Droit international des droits de l'homme.
- Droit international humanitaire et Droit international pénal.
- Droit(s) européen(s) des droits de l'homme.

§ 1 séminaire obligatoire d'anglais juridique

§ 2 conférences de méthodologie obligatoires pour le M2 professionnel :

- La pratique des États et la diplomatie des droits de l'homme.
- L'action des ONG et des acteurs non-étatiques.

§ Séminaires thématiques à option :

- 3 séminaires au choix pour le M2 recherche
- 5 séminaires au choix pour le M2 professionnel
- Les droits fondamentaux en France.
- L'Union européenne et les droits fondamentaux.
- La Convention européenne des droits de l'homme.
- Les Nations Unies et les droits de l'homme.
- Le droit des conflits armés.
- La justice pénale internationale.
- La protection des réfugiés et des apatrides.
- Entreprises et les droits de l'homme.
- Systèmes comparés I.
- Systèmes comparés II.

Pour les étudiants de la branche professionnelle, un stage d'une durée minimum de trois mois est obligatoire. Il doit être effectué dans une administration, une ONG ou un organisme (MAEE, CNCDH, Défenseur des droits, FIDH, CICR, HDR, etc.).

La rédaction d'un mémoire constitue le cœur du M2 Recherche, en permettant à l'étudiant d'acquérir les outils méthodologiques de la recherche juridique.

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des enseignements et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux, contrôle continu, mémoire assorti d'une soutenance (branche recherche) ou stage (branche professionnelle).

Des mentions sont attribuées :

- 17-20 : mention très bien
- 15-17 : mention bien
- 13-15 : mention assez bien
- 10-13 : mention passable

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Jury composé d'enseignants-chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle, de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 octobre 2014 - n°20051896 - accréditant l'Université Paris II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation articles R613-32 à R613-37 relatifs à la VAE.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

2008-2009 : 289 candidatures - 14 admis à s'inscrire (recherche), 32 admis à s'inscrire (professionnel) - 12 diplômés (recherche), 22 diplômés (professionnel).

2009-2010 : 307 candidatures - 16 admis à s'inscrire (recherche), 25 admis à s'inscrire (professionnel) - 15 diplômés (recherche), 17 diplômés (professionnel).

2010-2011 : 273 candidatures - 14 admis à s'inscrire (recherche), 26 admis à s'inscrire (professionnel) - 11 diplômés (recherche), 21 diplômés (professionnel).

2011-2012 : 314 candidatures - 18 admis à s'inscrire (recherche), 28 admis à s'inscrire (professionnel) - 14 diplômés (recherche), 20 diplômés (professionnel).

2012-2013 : 378 candidatures - 23 admis à s'inscrire (recherche), 23 admis à s'inscrire (professionnel) - 16 diplômés (recherche), 15 diplômés (professionnel).

Autres sources d'information :

[Site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [Paris 5ème]

Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Historique de la certification :

Le master Droits de l'homme et droit humanitaire prend la suite du DESS Droits de l'homme et droit humanitaire créé en 1995.